

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 251

Artikel: Que savons-nous de la Suède?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que savons-nous de la Suède?

Nous apprenons, tardivement, que l'ambassade de Suède à Berne avait chargé un institut de sondage de la renseigner, en 1972, sur l'attitude de la population suisse à l'égard de la démocratie nordique. Les résultats devaient permettre de resserrer les liens politiques, économiques et culturels entre nos deux pays.

Il semble, d'après les résultats, que les Suisses s'intéressent peu à la Suède et n'en savent pas grand-chose. La sympathie pour la Suède est plus grande en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. C'est la catégorie de personnes âgées de trente à quarante-neuf ans qui manifeste le plus de sympathie, alors que les apprentis et étudiants, ainsi que les personnes de plus de cinquante ans n'ont que peu d'attraction pour la Suède. Est-ce une habitude pour les Etats étrangers (nous avons déjà parlé d'une enquête au sujet de l'Afrique du Sud) de se renseigner, par des moyens d'ailleurs parfaitement légaux, sur l'attitude de l'opinion publique. Mais où est la limite ?

Socialisme et entreprise

Des cadres français, sensibilisés par les événements de mai 1968, ont constitué, il y a près d'une année, un groupement proche du Parti socialiste sans y être officiellement associé, qui porte le nom que nous avons choisi comme titre. Ils organisent les 1er et 2 décembre, à Paris, des journées d'études sur le thème : « Les cadres dans la réflexion et l'action socialistes ».

Trois sujets seront examinés en commission :

1. Rôle des cadres dans le contrôle de l'économie;

2. Contribution à la définition d'une doctrine socialiste de l'entreprise;

3. L'engagement des cadres dans la vie publique.

Les papiers préparatoires contiennent de nombreuses idées qui méritent d'être étudiées par la gauche si elle veut sortir des modèles traditionnels qui ne lui ont pas permis de devenir majoritaire.

Prenons par exemple le texte sur « L'entreprise et les apporteurs de capitaux à risque ». L'apport de capitaux risqués y est considéré comme une fonction importante. La rémunération du capital doit être supérieure à la rémunération courante de l'épargne. « Mais il ne doit pas y avoir coïncidence obligatoire, indéfinie et sans recours entre l'apport de capitaux et le pouvoir de direction dans l'entreprise; les capitaux apportés et transformés en moyens de production ne confèrent pas un droit de propriété sur la nouvelle personnalité juridique que constituent l'entreprise et les hommes qui la composent ». Voilà un diagnostic qui mérite réflexion et qui, en tout cas, met en lumière des aspects du pouvoir dans l'entreprise à clarifier.

Un collectif de contrôle

A noter aussi, des propositions originales sur la création dans les entreprises importantes d'un collectif de contrôle représentant les parties prenantes de l'entreprise et où les salariés seront majoritaires : « Le collectif de contrôle vérifiera la qualité et l'exactitude de l'information économique et sociale fournie par les dirigeants. Il publiera dans l'entreprise les rémunérations des dirigeants... »

Existe-t-il en Suisse des cadres supérieurs qui, ayant rallié la gauche ou des milieux proches, pourraient porter une telle analyse et lui donner un retentissement concret ? La question se pose, lorsque l'on voit, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, stagner le débat sur la participation dans les entreprises.

FRIBOURG

Une sainte alliance incongrue face à l'Université

Décidément, l'université n'est pas l'enfant chéri des députés du Grand Conseil fribourgeois. Les élus de ce canton se sont en effet livrés récemment à une saignée de taille dans son budget et ont marqué par là une hostilité latente vis-à-vis de l'institution. Même dans les rangs socialistes, parti qui défend pourtant une politique respon-

Les conséquences financières des décisions prises par les députés fribourgeois au chapitre du budget de l'Instruction publique et des Cultes sont les suivantes en ce qui concerne l'université.

Les « économies » (les chiffres indiqués ci-dessous représentent les sommes dont seront amputés les postes en question) :

— Chancellerie, achat de mobilier et machines :	1 150.—
— Traitements des assistants :	400 000.—
— Achat de mobilier et de machines :	7 490.—
— Achat et entretien des appareils :	113 120.—
— Frais de déplacements :	4 800.—
— Subventions aux Instituts :	150 000.—

Les recettes :

— Taxes de cours :	+ 250 000.—
--------------------	-------------

L'examen attentif des autres postes touchés, qui vont de la direction à la conservation des monuments historiques, en passant par l'enseignement primaire, les archives d'Etat ou le service archéologique, montre que ce sont particulièrement les « frais de déplacements » qui sont diminués.

sable de développement des institutions scolaires, certains députés n'ont pas hésité à déterrer la hache de guerre, et à joindre par là leurs voix à la droite la plus conservatrice.